

## QUESTION 13

**Auteur** Eric Jacquod, UDC, et Dominic Eggel, CVPO  
**Objet** Nomination du chef ad interim de l'office cantonal de la construction du Rhône

---

M. Tony Arborino a été nommé ad interim chef du nouvel office cantonal de la construction du Rhône.

### **Conclusion**

Sachant que les blocages de ce projet – qui devrait au contraire être fédérateur – viennent en grande partie de cet ingénieur, sa nomination ad interim pour trois mois doit-elle être néanmoins interprétée comme une pré-nomination fixe?